

# Patrick FONDEVILA

Expert comptable DPLE inscrit au Tableau de la Région de Bordeaux  
Commissaire aux Comptes près de la Cour d'Appel de Bordeaux

10 rue Furtado – 33000 BORDEAUX  
Tél : 05 56 33 39 30 – Fax : 05 56 33 39 49

**ASSOCIATION A.F.E.P.T.  
40, avenue d'Eysines  
33073 BORDEAUX CEDEX**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE  
LE 31 DECEMBRE 2008**

---



# Patrick FONDEVILA

Expert comptable DPLE inscrit au Tableau de la Région de Bordeaux  
Commissaire aux Comptes près de la Cour d'Appel de Bordeaux

10 rue Furtado – 33000 BORDEAUX  
Tél : 05 56 33 39 30 – Fax : 05 56 33 39 49

**ASSOCIATION A.F.E.P.T.**

40, avenue d'Eysines

33073 BORDEAUX CEDEX

Mesdames et Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association A.F.E.P.T, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté notamment sur la cohérence et la validité des produits relatifs aux subventions d'exploitation avec les conventions signées avec les organismes attributaires, les bilans financiers transmis à ces organismes et les temps de formations.

Les éléments probants obtenus et les appréciations ainsi portées sur cet élément ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

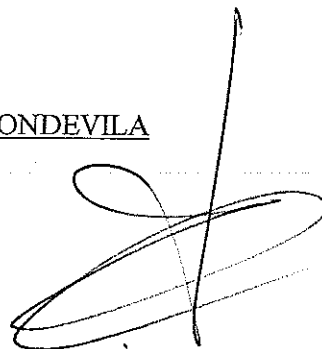
## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le bilan d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à BORDEAUX, le 1 juin 2009

P. FONDEVILA

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke that extends upwards and then curves back down to the right, crossing the loop.

## BILAN ACTIF

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

	31/12/2008			31/12/2007
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	32 679	31 556	1 123	2 508
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	88 784	88 784	- 0	- 0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	172 728	172 728		422
Autres immobilisations corporelles	170 914	164 549	6 365	6 834
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations	342 900		342 900	342 900
Créances rattachées à des participations	27 452		27 452	26 375
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	91		91	91
<b>TOTAL (I)</b>	<b>835 540</b>	<b>457 618</b>	<b>377 931</b>	<b>379 130</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements				1 131
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances d'exploitation (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	31 086	1 590	29 496	21 782
Autres créances	317 030		317 030	475 020
Valeurs mobilières de placement	111 100		111 100	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	20 689		20 689	16 910
Charges constatées d'avance (3)	12 915		12 915	11 464
<b>TOTAL (II)</b>	<b>492 821</b>	<b>1 590</b>	<b>491 231</b>	<b>526 307</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>1 328 370</b>	<b>459 208</b>	<b>869 162</b>	<b>905 437</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an			1 589	1 589
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

## BILAN PASSIF

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

		31/12/2008	31/12/2007
		Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatifs sans droit de reprise		182 812	182 812
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		- 359 526	- 331 740
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>		- 52 328	- 27 786
<b>Autres fonds associatifs</b>			
Fonds associatifs avec droit de reprise		105 649	105 649
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		476 445	476 445
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
<b>TOTAL</b>	<b>(I)</b>	<b>353 051</b>	<b>405 379</b>
<b>Comptes de liaison</b>	<b>(II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL</b>	<b>(III)</b>		
<b>FONDS DEBIES</b>			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
<b>TOTAL</b>	<b>(IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		186 206	139 388
Emprunts et dettes financières divers (3)		119 888	119 888
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		87 421	102 565
Dettes fiscales et sociales		104 692	122 098
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		10 670	14 207
Produits constatés d'avance (1)		7 234	1 913
<b>TOTAL</b>	<b>(V)</b>	<b>516 111</b>	<b>500 058</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(VI)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I à VI)</b>	<b>869 162</b>	<b>905 437</b>
<i>(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)</i>		370 893	374 210
<i>(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)</i>		145 218	125 848
<i>(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque</i>			126 556
<i>(3) dont emprunts participatifs</i>			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

## COMPTES DE RESULTAT

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

	31/12/2008	31/12/2007
	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	166 066	172 083
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>166 066</b>	<b>172 083</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	654 434	670 090
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	21 310	8 944
Collectes		
Cotisations		
Autres produits	263	2 332
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>842 074</b>	<b>853 449</b>
<b>MARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	181 244	208 249
Impôts, taxes et versements assimilés	43 635	38 007
Salaires et traitements	470 975	432 878
Charges sociales	206 195	187 922
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 386	8 419
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges		0
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>907 435</b>	<b>875 476</b>
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>65 361</b>	<b>22 027</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	
Excédent supporté ou excédent transféré	(IV)	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	343	152
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 113	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 456</b>	<b>152</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)	10 653	5 073
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>10 653</b>	<b>5 073</b>
<b>2- RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-9 197</b>	<b>-4 920</b>
<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>-74 558</b>	<b>-26 948</b>

## COMPTE DE RESULTAT

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

		31/12/2008	31/12/2007
		Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion		27 671	47 169
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			10 000
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>(VII)</b>	<b>27 671</b>	<b>57 169</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion		5 441	56 882
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(VIII)</b>	<b>5 441</b>	<b>56 882</b>
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(VII-VIII)</b>	<b>22 230</b>	<b>287</b>
Impôts sur les bénéfices	<b>(IX)</b>		1 125
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>(I+III+V+VII)</b>	<b>871 201</b>	<b>910 770</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>923 529</b>	<b>938 556</b>
<b>5- SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		<b>- 52 328</b>	<b>- 27 786</b>
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>6- EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>- 52 328</b>	<b>- 27 786</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		6 439	13 232
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>Produits</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>TOTAL</b>			
<b>Charges</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			

## Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008 dont le total est de 869 162,15 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de :  
- 52 327,65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 30 avril 2009

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
  - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Faits caractéristiques de l'exercice.

La SCI DU GRAND PORT dont l'Afept détient 99.97% des parts, a abandonné sa créance sur les loyers pour cet exercice à hauteur de 15 k€.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements & aménagements des constructions	10 ans
- Installations industrielles	3/5 ans
- Matériel et outillage	3 ans
- Matériel de transport	2/5 ans
- Mobilier de bureau	5/10 ans
- Matériel de bureau	3/5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



**Certifié régulier et sincère**  
Le Commissaire aux comptes

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucun accord particulier n'a été signé.

Les engagements qui ne sont pas constatés sous forme de provisions s'élèvent à 72678€ au 31/12/2008.

Ces indemnités ont été déterminées conformément à la convention collective "organismes de formation" et en retenant les hypothèses suivantes :

- âge de mise à la retraite : 65 ans
- évolution future des salaires : progression de 2%
- taux d'actualisation : 4%
- probabilité de présence dans l'entreprise : rotation lente .

Diff:

le total des heures dont dispose le personnel au titre du droit individuel à la formation s'élève à 1482heures au 31/12/2008.

Aucune provision n'est constatée au passif du bilan.

Changements de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.  
Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

## IMMOBILISATIONS

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>Total I</b>			
<b>Total II</b>	32 679		
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	88 784		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	172 728		
Installations générales, agencements et aménagements divers	34 498		
Matériel de transport	13 562		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	119 744		3 110
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Total III</b>	429 316		3 110
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	369 275		3 624
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	91		
<b>Total IV</b>	369 367		3 624
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	831 363		6 733

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Révaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			32 679	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions			88 784	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			172 728	
Installations générales, agencements et aménagements divers			34 498	
Matériel de transport			13 562	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			122 854	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total III</b>			432 426	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		2 547	370 352	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			91	
<b>Total IV</b>		2 547	370 443	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		2 547	835 549	

## AMORTISSEMENTS

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Total I</b>				
<b>Total II</b>	30 172	1 385		31 556
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions	88 784			88 784
Installations techniques, matériel et outillage industriels	172 306	422		172 728
Installations générales, agencements et aménagements divers	31 193	541		31 734
Matériel de transport	13 292	270		13 562
Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 485	2 767		119 253
Emballages récupérables et divers				
<b>Total III</b>	422 061	4 001		426 061
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	452 232	5 386		457 618

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
<b>Immo. incorporelles</b>							
Frais d'établissm. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
<b>Immo. corporelles</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
<b>Total III</b>							
Frais acq. titres part. Total IV							
<b>TOT. GEN. (I+II+III+IV)</b>							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net début d'ex.	Augmentations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

## PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>Total I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>Total II</b>				
<b>Dépréciations</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Jur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	1 590			1 590
Autres dépréciations				
<b>Total III</b>	1 590			1 590
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	1 590			1 590

- d'exploitation

Dont dotations et reprises : - financières

- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
	Créances rattachées à des participations	27 452		27 452
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	91		91
<b>De l'actif circulant</b>				
	Clients douteux ou litigieux	1 590	1 590	
	Autres créances clients	29 496	29 496	
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 822	4 822	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et versements assimilés	1 945	1 945	
	divers	163 294	163 294	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	146 970	146 970	
	Charges constatées d'avance	12 915	12 915	
	<b>Total</b>	<b>388 575</b>	<b>361 032</b>	<b>27 543</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à un an maximum à l'origine	246	246		
	- à plus d'un an à l'origine	185 961	40 743	145 218	
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	119 888		119 888	
	Fournisseurs et comptes rattachés	87 421	87 421		
	Personnel et comptes rattachés	45 411	45 411		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 188	56 188		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 093	3 093		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	10 670	10 670		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	7 234	7 234		
	<b>Total</b>	<b>516 111</b>	<b>251 005</b>	<b>265 106</b>	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

210 000

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

34 543

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

31/12/2008	31/12/2007
Total	Total

Impôts sur les bénéfices 69700000 IMPOSIT.FORFAIT.ANNUELLE		1 125
<b>Total</b>		1 125
<b>Total des produits</b>	871 201	910 770
<b>Total des charges</b>	923 529	938 556
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	52 328	- 27 786
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	- 52 328	- 27 786

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libelle	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	182 812			182 812
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	- 331 740	- 27 786		- 359 526
Résultat de l'exercice	- 27 786	- 52 328	- 27 786	- 52 328
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	105 649			105 649
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	476 445			476 445
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>Total</b>	<b>405 379</b>	<b>- 80 114</b>	<b>- 27 786</b>	<b>353 051</b>

**PRODUITS A RECEVOIR**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2008	31/12/2007
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	151 555	214 169
Valeurs mobilières de placement		
Responsibilités		
<b>Total</b>	<b>151 555</b>	<b>214 169</b>

**DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR**

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Autres créances</b>		
40980000 FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR		1 435
43870000 PRODUITS A RECEVOIR	3 851	3 851
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	1 945	
44871600 POLITIQUE VILLE A RECEVOI		70 000
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	145 759	138 882
<b>Total</b>	<b>151 555</b>	<b>214 169</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>151 555</b>	<b>214 169</b>



**CHARGES A PAYER**Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges a payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	246	2 329
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 314	22 539
Dettes fiscales et sociales	68 055	61 243
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
<b>Total</b>	<b>87 615</b>	<b>86 111</b>

**DETAIL DES CHARGES A PAYER**

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	246	2 329
<b>Total</b>	<b>246</b>	<b>2 329</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
40810000 FACTURE A RECEVOIR	19 314	22 539
<b>Total</b>	<b>19 314</b>	<b>22 539</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
12820000 PROVISION POUR CONGES A PAYER	45 340	39 139
42860000 REMUNERATION APROVISIONNER	71	1 045
43820000 CHARGES SOCIALES/ CONGES A PAYER	18 136	17 613
43860000 AUTR CH SOCIALES A PAYER	1 415	3 446
44860000 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	3 093	
<b>Total</b>	<b>68 055</b>	<b>61 243</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>87 615</b>	<b>86 111</b>



**PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'exploitation	7 234	1 913
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>7 234</b>	<b>1 913</b>

Charges constatées d'avance	31/12/2008	31/12/2007
Charges d'exploitation	12 915	11 464
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>12 915</b>	<b>11 464</b>

**DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	31/12/2008	31/12/2007
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	7 234	1 913
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 234</b>	<b>1 913</b>

**DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES**

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Sur opérations de gestion</b>		
67141000 INDEMNITES LICENCIEMT FNE		24 836
67200000 CHARGES EXPLOIT./EXER.ANT		3 922
67200100 CHARGES EXPLOIT./EXER.ANT	5 441	11 004
67700000 CHARGES EXCEPTIONNELLES		17 120
<b>Total</b>	<b>5 441</b>	<b>56 882</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 441</b>	<b>56 882</b>

## DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

		31/12/2008	31/12/2007
<b>Sur opérations de gestion</b>			
77120000	PROD.EXCEPT./OPER.GESTION	15 000	15 000
77130000	LIBERALITE RECU DON	5 200	18 100
77135000	AUTRES DONS	1 032	837
77200000	PDTS SUR EXO ANTERIEURS	6 439	9 903
77210000	REMBST /CH EX ANTERIEURS		3 329
	<b>Total</b>	<b>27 671</b>	<b>47 169</b>
<b>Reprises sur provisions, transferts de charges</b>			
78750000	REPR./PROV.RISQ.CHARG.EXC		10 000
	<b>Total</b>		<b>10 000</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>27 671</b>	<b>57 169</b>

**LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS****Certifié régulier et sincère**  
Le Commissaire aux comptes

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-11)

Capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
---------	---	--

A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET			
<b>1 - Filiales ( plus de 50% du capital détenu)</b> SCI ATELIER DU GRAND PORT	343 000	99,970	
<b>2 - Participations (de 10 à 50% du capital détenu)</b>			
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
<b>1 - Filiales non reprises en A :</b> a) françaises b) étrangères			
<b>2 - Participations non reprises en A :</b> a) françaises b) étrangères			

**ENGAGEMENTS FINANCIERS****Certifié régulier et sincère**  
Le Commissaire aux comptes

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

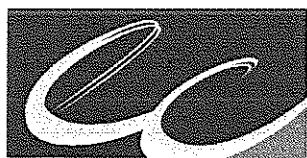
Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Total (1)	

(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
CAUTION SOLIDAIRE ET HYPOTHECAIRE DE LA SCI DU GRAND PORT	180 000
Total (2)	180 000

(2) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
Total	



# Patrick FONDEVILA

Expert comptable DPLE inscrit au Tableau de la Région de Bordeaux  
Commissaire aux Comptes près de la Cour d'Appel de Bordeaux

10 rue Furtado – 33000 BORDEAUX  
Tél : 05 56 33 39 30 – Fax : 05 56 33 39 49

**ASSOCIATION AFEPT**

40, avenue d'Eysines

33073 BORDEAUX CEDEX

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

(Exercice clos le 31 décembre 2008)

Mesdames et Messieurs les Sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisé. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

### **Convention autorisée au cours de l'exercice**

En l'application de l'article 612-5 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 612-5 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **Abandon de créance**

### *Personnes concernées :*

Mr Didier PINEAU en sa qualité d'administrateur de l'AFEPT et de gérant de la SCI ATELIER DU GRAND PORT, filiale de l'AFEPT à hauteur de 99.97 %.

### *Nature et objet :*

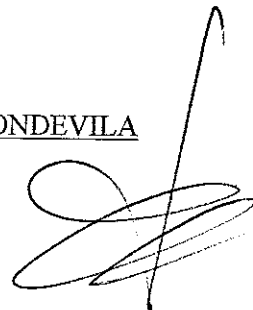
Abandon de créance de la SCI ATELIER DU GRAND PORT vis-à-vis de l'AFEPT. Cet abandon correspond aux loyers de 2008.

### *Modalités :*

L'abandon de créance s'établit à 15 000 €.

Fait à BORDEAUX, le 1 juin 2009

P. FONDEVILA

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke extending upwards from the right side.